



Nozay, le

27 FEV. 2018

Direction générale
Territoires

Délégation Châteaubriant

Service Aménagement

Unité voies navigables

Référence :
DGT/DC/SA/UVN/AU7001

Affaire suivie par :
Julie KERMAREC

AVIS AUX USAGERS DU CANAL DE NANTES A BREST

ANNÉE 2018

CANAL DE NANTES A BREST : SECTION NORT SUR ERDRE – SAINT-NICOLAS-DE-REDON

Les usagers sont invités à prendre connaissance des périodes d'ouverture et du fonctionnement des écluses du Canal de Nantes à Brest pour l'année 2018.

Écluses de Quiheix aux Bellions et La Digue :

La section Nort-sur-Erdre – Saint-Nicolas-de-Redon du Canal de Nantes à Brest sera ouverte à la navigation du vendredi 30 Mars 2018 jusqu'au dimanche 28 Octobre 2018 inclus, sauf l'écluse de la Digue qui sera ouverte du lundi 14 mai 2018 au dimanche 16 Septembre 2018 inclus, dans les conditions précisées ci-après.

Le service sera assuré par du personnel en poste ou en accompagnement à toutes les écluses en fonction des périodes selon les horaires précisées ci-dessous. Les écluses en accompagnement sont notamment les suivantes : la Tindière, la Haie Pacoret, Cramezeul, le Gué de l'Atelier, Bougard et la Touche.

Le libre-service est interdit. Les écluses seront systématiquement fermées.

Manœuvre des écluses :

Calendrier 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L		29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M		30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 S		31 J		31 M	31 V		31 M		31 L

MOYENNE SAISON HAUTE SAISON

- Moyenne saison du vendredi 30 mars au vendredi 29 juin inclus et du lundi 3 septembre au dimanche 28 octobre inclus :

Les plaisanciers seront **systematiquement** accompagnés par un éclusier à toutes les écluses. **Le libre-service sera interdit.** En l'absence d'un éclusier, les écluses seront **toutes fermées**. Pour satisfaire les besoins de passage aux écluses des plaisanciers et limiter l'attente aux écluses, il sera utile de communiquer au plus tôt votre passage :

- En semaine, le plaisancier doit contacter le Service Aménagement - Délégation Châteaubriant au plus tard à 16h la veille de la navigation souhaitée en semaine ; jusqu'au vendredi midi pour les week-ends.

☎ 02.40.79.47.56

☎ 06.71.01.99.56

- En cas de demande le week-end, **et uniquement le week-end**, la demande s'effectue auprès de l'unité voies navigables - **Service Aménagement Délégation Châteaubriant**

☎ 06.48.66.40.70

Horaires :

- Vendredi : de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 45.
- Samedi au jeudi : de 9 h 15 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18h30.

Les professionnels et associations sont invités à faire parvenir au plus tôt leur planning de réservation afin que le service aménagement puisse anticiper la mise à disposition des éclusiers.

Les numéros de téléphone des écluses sont précisés ci-après. Il est toutefois rappelé qu'il est indispensable d'appeler en premier lieu les numéros de téléphone ci-avant, les personnes vous redirigeront au besoin.

Il est important en navigation au passage des écluses de bien communiquer votre parcours à chaque éclusier que vous croiserez et ceci notamment pour vous éviter un temps d'attente trop important entre chaque écluse.

▪ **Haute saison du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre inclus :**

Le service sera assuré par du personnel en poste à toutes les écluses. En l'absence d'un éclusier, les écluses seront **toutes fermées**.

Horaires :

- Vendredi : de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Samedi au jeudi : de 9 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.

Vitesse maximale autorisée sur le canal de Nantes à Brest :

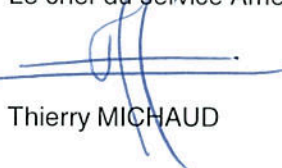
- ↳ Section Nantes-Quiheix : 15 km/h en dehors des sections urbaines limitées à 8 km/h
- ↳ Section Quiheix-Bellions et la Digue : 8 km/h

Toutefois, les usagers devront réduire leur vitesse, à chaque fois que cela sera nécessaire (à l'approche des écluses, des ports, des pêcheurs, des manifestations, de travaux, ...).

Informations générales :

Afin d'économiser la ressource en eau, les regroupements d'embarcations pour franchir les écluses seront opérés à chaque fois que cela sera possible. Un bateau pourra être mis en attente si un second bateau est prévu au passage d'une même écluse, sous réserve que les bateaux puissent passer ensemble un même sas.

Pour le Président du conseil départemental
Le chef du service Aménagement



Thierry MICHAUD

